

**EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Jeudi 11 avril 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
13	08	12

Vote	
A l'unanimité	
Pour :	12
Contre :	0
Abstention :	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211800925-20240411-18\_2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2024

L'an 2024, le onze du mois d'avril à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Farges-en-Septaine dûment convoqué, s'est réuni en la Salle des Conseils à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Alain JAUBERT. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux par voie électronique le 05 avril 2024. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 05 avril 2024.

**Présents :** Alain JAUBERT, Martine GOUDIN, Cécile GILBERT, Frédérique LHERON, Sandrine COSSART, Sophie LAVRAT, Nicolas LECOMTE, Justine LEFEBVRE.

**Absents excusés :**

Mickaël ALLEGAERT, Hervé POLICARD,  
Pierrick DANGERS, Liliane COQUIL, David BONVOT.

**Pouvoirs :**

Mickaël ALLEGAERT donne pouvoir à Cécile GILBERT,  
Hervé POLICARD donne pouvoir à Nicolas LECOMTE,  
Liliane COQUIL donne pouvoir à Justine LEFEBVRE,  
David BONVOT donne pouvoir à Alain JAUBERT.

**Secrétaire de séance :** Martine GOUDIN

**N°18.2024 Règlements et tarifs des salles communales**

Le Conseil Municipal présente les nouveaux règlements et tarifs de la location

Salle du MILLE CLUB / HALLE.

**PERIODE HIVER : DU 01 OCTOBRE AU 30 AVRIL.**

Tarifs Hiver Administrés Fargeois n°1				
Cautions		Week-end Samedi matin au Lundi matin*	Jours en semaine	* voir conditions du vendredi libre
Salle et Halle Tables et bancs	1 000 €	180 €	70 €	20 €
Ménage	200 €			

Tarifs Hiver Habitants Hors Commune n°2				
Cautions		Week-end Samedi matin au Lundi matin*	Jours en semaine	* voir conditions du vendredi libre
Salle et Halle Tables et bancs	1 000 €	250 €	100 €	20 €
Ménage	200 €			

**PERIODE ÉTÉ : DU 01 MAI AU 30 SEPTEMBRE.**

Tarifs Été Administrés Fargeois n°3				
Cautions		Week-end Samedi matin au Lundi matin*	Jours en semaine	* voir conditions du vendredi libre
Salle et Halle Tables et bancs	1 000 €	300 €	100 €	20 €
Ménage	200 €			

Tarifs Été Habitants Hors Commune n°4				
Cautions		Week-end Samedi matin au Lundi matin*	Jours en semaine	* voir conditions du vendredi libre
Salle et Halle Tables et bancs	1 000 €	400 €	150 €	20 €
Ménage	200 €			

Sera mis à disposition en complément de la location de la Halle et à la demande du Locataire, les 10 tables et 20 bancs de la commune à titre gratuit.

\* Dans le cas d'une réservation durant un week-end (du samedi au lundi), il sera possible d'avoir les clés le vendredi soir, **UNIQUEMENT** si la salle n'est pas réservée (en journée) dans la semaine qui précède la réservation, avec un suppléant de 20 €.

Au moment de votre réservation, si vous souhaitez absolument les clés le vendredi, le tarif journée s'appliquera.

L'espace du Mille Club / Halle / Terrain du Mille Club, devient privé au titre des dates de locations.

Maison des Associations dite « Le Préfa ».

Cette salle sera prêtée gratuitement aux Associations communales.

Elle ne sera en aucun cas prêtée ni louée aux personnes de + de 18ans.

La salle pourra être prêtée aux mineurs de – de 18ans mais supérieur à 12 ans, sous la responsabilité d'un représentant légal, selon les modalités suivantes :

Mineurs de – de 18ans		
CAUTIONS	Week-End	SEMAINE
Salle : 150€	Gratuit	
Ménage : 200€		

Barnums :

La commune dispose de trois Barnums (un de 6m x 12m et deux de 5m x 10m)

Ils pourront être loués en **complément de la Salle MILLE CLUBS.**

Ils pourront également être loués seuls aux Fargeois, sur la commune uniquement.

Location des BARNUMS					
Avec la Salle Mille Club / Halle			Location de BARNUMS seuls		
CAUTION	Barnum 6m x 12m	Barnum 5m x 10m	CAUTION	Barnum 6m x 12m	Barnum 5m x 10m
500€	100€	50€ chacun	500€	150€	50€ chacun

République Française  
Département du CHER  
**Commune de FARGES-EN-SEPTAINE**

Tables et bancs :

Les tables et bancs peuvent être loués, par lot, seulement aux Administrés Fargeois avec une livraison sur la commune.

1 TABLE et 2 BANCS	
CAUTION	TARIF
150€	10€ le lot

Ces nouveaux tarifs sont approuvés à L'UNANIMITE.


Monsieur ALAIN JAUBERT rappelle que seul le Régisseur Titulaire (ou son mandataire suppléant) de la régie de recettes sera habilité à encaisser les chèques pour les locations ainsi qu'à compléter le quittancier de la Trésorerie pour le compte de la Commune.

Fait à Farges-en-Septaine, le 11 avril 2024.

Monsieur le Maire,  
Alain JAUBERT



Madame la Secrétaire de séance,  
Martine GOUDIN



Diffusion sur le site internet de la commune, le 12 avril 2024  
Transmis au contrôle de légalité, le

**15 AVR. 2024**